



« 90 minutes pour le lire »

« Blablabanque – Le discours de
l'inaction »

28 juin 2016

Synthèse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES
PUBLICS

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

« Blablabanque »

Spécialiste de la régulation financière, l'économiste Jézabel Couppey-Soubeyran décrypte dans son dernier ouvrage, *Blablabanque*, la rhétorique que le lobby bancaire déploie pour freiner la production de normes régulatrices. « *Insidieuse et puissante, cette rhétorique agit comme une arme redoutable et menace de donner un coup d'arrêt aux réformes bancaires, voire d'engager un retour en arrière* » prévient-elle. Maître de conférences à l'université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Jézabel Couppey-Soubeyran est également conseillère éditoriale pour le CEPII, un Centre de recherche et d'expertise français sur l'économie mondiale. Ce dernier publie chaque année *L'économie mondiale*, un ensemble d'analyses sur les grandes questions économiques globales. Dans *Blablabanque*, Jézabel Couppey-Soubeyran se plonge dans les arcanes du lobby bancaire, pour y appliquer une grille d'analyse développée par l'économiste et sociologue américain Albert O. Hirschman. Le discours réactionnaire se retrouve dans les mots du lobby bancaire et opère une véritable « *capture intellectuelle des gouvernants, des régulateurs, des médias, des universitaires et des opinions publiques* ». Face à cette rhétorique réactionnaire, la rhétorique « *réformatrice* » n'est pas la solution : « *C'est par la pédagogie et le partage ouvert des connaissances que l'appropriation citoyenne de ces sujets peut émerger* » prône l'universitaire. L'objectif : débattre de la régulation bancaire en s'affranchissant de ces discours rhétoriques qui brident la pensée.

● Les nombreux émissaires du lobby bancaire

Avant de s'attacher aux mots, *Blablabanque* décrit le corps « *tentaculaire* » du lobby bancaire. La Fédération bancaire française (FBF) y agit en homme orchestre. Sa direction, bicéphale, compte toujours une personne issue de la haute fonction publique. C'est l'occasion pour Jézabel Couppey-Soubeyran de rappeler les liens étroits entretenus par l'univers bancaire avec la haute fonction publique, dont la pratique des « *revolving doors* », ces aller-retour entre les deux univers, se révèle le symptôme. Le lobby bancaire compte des émissaires partout : dans les chaires universitaires, dans les fondations, au Medef, au sein de l'Autorité des marchés financiers, de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, à la Banque de France, et jusque dans les églises et la Franc-maçonnerie. Au premier rang de ces émissaires, Jézabel Couppey-Soubeyran distingue les émissaires-experts, représentés par les économistes de banque, dont l'avis d'expert dissimule l'intérêt lobbyiste. Disponibles pour parler d'un sujet qui effraie – la macroéconomie financière –, ces émissaires-experts se trouvent facilement mobilisables. « *Il s'agit des meilleurs représentants des intérêts du secteur bancaire, et comme ils se présentent comme experts, cela ne se voit pas.* ». En cas de crise, les dirigeants de banques eux-mêmes volent à la rescousse. Et l'auteure de relever qu'« *un Président de la République qui mobilise directement un dirigeant de grande banque pour l'éclairer sur la façon de gérer une crise qui le concerne semble pour le moins paradoxal.* »

Face à ce réseau d'influences, les contre-pouvoirs ne pèsent guère. Des associations comme l'ONG Finance Watch, représentent l'intérêt de la collectivité auprès de la Commission européenne. L'institut Veblen ou encore l'organisation ATTAC exercent aussi, chacun à leur façon, un contre-pouvoir. Des chercheurs participent en outre à l'animation du débat public. Mais pour l'auteure, ces initiatives restent « *dispersées, peu coordonnées* », portées par des voix parfois discordantes face à un lobby, au contraire, puissant et toujours à l'unisson.

● Trois grandes stratégies rhétoriques

Le lobby bancaire a encore de beaux jours devant lui. D'autant que son discours opère une véritable « *capture intellectuelle* », comme le montre Jézabel Couppey-Soubeyran dans la seconde partie de son ouvrage. Pour décortiquer cette rhétorique, l'universitaire reprend les outils développés par Albert O. Hirschman dans son ouvrage « *Deux siècles de rhétorique réactionnaire* ». L'économiste et sociologue américain y analysait les discours des opposants au progrès social, depuis la Révolution française jusqu'à l'Etat Providence. Pour bloquer les réformes, ces derniers mobilisent systématiquement trois figures rhétoriques : l'effet pervers, l'inanité et la mise en péril. L'auteure de *Blablabanque* retrouve chacune d'elles dans le discours du lobby bancaire. Pour expliquer la rhétorique de l'effet pervers, l'universitaire cite Albert Hirschman : « *Gardez-vous de réformer, car vous obtiendrez l'effet contraire de celui recherché.* » Certes, toute nouvelle réglementation peut produire des effets pervers ; mais Jézabel Couppey-Soubeyran dénonce l'argument du lobby bancaire qui présente l'effet pervers comme une fatalité. Le schéma rhétorique est très repérable : dans un premier temps, les banquiers admettent des écarts de comportements ; puis ils recourent à l'effet pervers dans un second temps. Jézabel Couppey-Soubeyran décrypte ainsi une déclaration de Michel Pébereau à propos des nouvelles règles de *bail-in*, qui prévoient la mise à contribution des créanciers pour le sauvetage d'une banque en difficulté. Michel Pébereau évoque d'abord un « *excellent dispositif* », avant de souligner les risques d' « *externalités négatives* ».

En outre, la grande complexité du système financier sert d'autant mieux l'argumentation des banquiers qu'il permet de tourner en ridicule la volonté réformatrice du régulateur. Autre illustration de l'effet pervers : à partir de travaux scientifiques, le lobby bancaire a développé l'idée d'un effet pervers de la hausse des ratios de fonds propres, pointant des réallocations de portefeuilles dans le sens d'un résultat global plus risqué. Pour gérer cette crainte de l'effet pervers associé aux fonds propres, Jézabel Couppey-Soubeyran rappelle que « *le régulateur a recherché la sophistication croissante des ratios et autorisé les banques à utiliser leurs propres modèles pour calculer leur position de risque et définir elles-mêmes les pondérations de fonds propres.* » Résultat : des risques minimisés par les banques, et une contrainte réglementaire relâchée. Depuis, le régulateur a renforcé les ratios de fonds propres. Mais un nouveau discours d'effets pervers émerge : il pointe le coût que les banques devront répercuter et le risque qui en découle pour le financement de l'économie.

Les discours autour du *shadow banking* offre encore un autre exemple de cette stratégie. Les représentants du secteur bancaire avancent que le renforcement de la réglementation bancaire en favoriserait l'essor, et par conséquent qu'il ne faut pas la renforcer. Or, ces pratiques de contournement existent bel et bien : mais elles ne peuvent être conçues uniquement comme la conséquence de la réglementation bancaire. Jézabel Couppey-Soubeyran conçoit que le « *le discours de l'effet pervers est difficilement percé, car il existe toujours une part de vrai et une part de faux* ». D'autant que « *le lobby bancaire se montre sélectif dans les effets pervers qu'il place au cœur de son discours. Il se garde bien d'en dénoncer certains, tel que l'aléa moral que peut provoquer un dispositif de garantie des dépôts : si ce dernier s'avère trop généreux, les déposants fermeront les yeux sur le comportement de la banque.* ». De même pour la subvention implicite que les banques « *too big to fail* » ont longtemps retiré de la garantie d'un sauvetage par les pouvoirs publics en cas de difficulté.

● Prétendre que la régulation ne sert à rien

Deuxième outil rhétorique : l'inanité, qui consiste à dire que la régulation ne sert à rien. Il permet de minimiser la portée d'une réforme bancaire et financière. L'argument se révèle encore plus fort que celui de l'effet pervers. Tandis que ce dernier suppose un système dynamique, relativement malléable et sur lequel les règles pourront agir, l'argumentation de l'inanité s'appuie sur un système gravé dans le marbre. L'auteure de *Blablabanque* précise : « *Ce discours ne tient que si l'on peut se représenter une loi de fonctionnement préétablie, en l'occurrence celle du système financier. Durant un temps, il s'agissait de la règle de l'efficience, selon laquelle le système s'autorégule puisque les prix transmettent l'information nécessaire aux opérateurs.* » Selon cette représentation, le régulateur n'apparaît plus comme le Don Quichotte de l'effet pervers, mais

comme celui qui fait semblant d'agir. Il devient donc un manipulateur, un illusionniste. Et le discours prend une tournure plus violente : Marie-Anne Barbat Layani, directrice générale de la Fédération française, qualifie ainsi de « *scandale* » les propositions de réforme structurelle du commissaire européen Michel Barnier ; Christian Noyer – ancien gouverneur de la Banque de France – les trouve quant à lui « *irresponsables* ».

Le discours de l'inanité va de pair avec l'idée que le monde a changé et qu'il faut agir au niveau global sous peine d'inefficacité. « *Or, exiger que les choses se réalisent à l'échelle globale apparaît comme la meilleure façon de ne rien obtenir* », recadre Jézabel Couppey-Soubeyran. Ce discours s'appuie aussi sur l'idée d'un système intrinsèquement instable, qu'il apparaît donc inutile de réguler. Les rhétoriciens de l'inanité en viennent assez vite à des conclusions fatalistes. Pourtant, comme le soulignait Albert Hirschman, mettre en évidence l'inutilité d'une règle impulse un mouvement incitant à faire mieux. Le problème cependant est que le régulateur lui-même prêle trop souvent le flanc à l'inanité, en particulier lorsque le lobby bancaire intervient dès la production des lois et les vide de leur substance : il en est allé ainsi de la loi française de séparation et de régulation des activités bancaires.

Blablabanque examine enfin la troisième figure rhétorique réactionnaire du lobby bancaire : la mise en péril. Ce procédé revient à dire que la stabilité financière se paiera, engendrant une moindre croissance. « *A travers ce discours, le système financier s'impose à nouveau comme le totem de nos sociétés modernes ; ceux qui ne se prosterneront pas subiront un châtement* », relève Jézabel Couppey-Soubeyran. Pour la chercheuse, cet argument s'ancre facilement dans le contexte de l'époque actuelle où chacun s'interroge sur l'état futur de la croissance et débat de la stagnation séculaire : « *Nous faisons face à une peur de repenser le rapport à la croissance. Les gouvernants se montrent sensibles à tout ce qui peut représenter un frein à celle-ci.* » L'argument revient dans toutes les analyses du secteur bancaire à travers l'idée d'une mise en péril de la stabilité financière, ou encore du crédit. Le lobby bancaire avait aussi développé la rhétorique de la mise en péril de la souveraineté par une supervision européenne. Il aura finalement fallu attendre la crise des dettes souveraines pour réaliser que les banques ne peuvent être surveillées et sauvées au niveau national, et décider la mise en place de l'union bancaire.

En identifiant le discours réactionnaire des banques, l'auteure de *Blablabanque* ne rejette toutefois pas ces dernières et n'y voit pas un problème d'ordre moral. « *Je ne crois pas que le problème soit lié à une cupidité croissante des agents comme le fait ressortir l'analyse de Joseph Stiglitz. L'argent a sans doute toujours sa place dans la capture qui s'opère mais ce qui en décuple la force se joue ailleurs. Dans nos esprits ! Blablabanque* souligne que « *La capture exercée par le secteur bancaire et financier est avant tout « intellectuelle ». C'est une capture de la façon de penser, du point de vue, par les mots, par le discours.* ». Et face à ce discours réactionnaire, la rhétorique réformiste, qui elle aussi existe, ne fait pas progresser le débat : « *Les « lobbyistes réactionnaires » sous-estiment la malléabilité du système, quand les réformistes la surestiment au contraire quitte à négliger totalement les coûts et les effets pervers, qui sans être fatals ne sont pas pour autant impossibles* ». Le discours réformiste s'appuie sur les lois du mouvement et les analyses déterministes, le sens de l'histoire qu'il faudrait suivre.

● Une éducation financière qui reste dans l'impasse

Parmi les tenants de la rhétorique réformiste, Jézabel Couppey-Soubeyran distingue notamment Attac qui joue son rôle de contre-pouvoir mais « *la rhétorique du lobby bancaire ne se combat pas par la rhétorique réformiste d'Attac* ». Pour Jézabel Couppey-Soubeyran, il importe de s'affranchir de ces deux discours pour repenser le débat sur la régulation financière et permettre au citoyen de se le réapproprier. Or peu d'acteurs ont intérêt à porter un coup de projecteur ou à apporter de la pédagogie – au dernier rang desquels, les banquiers. Des programmes d'éducation financière sont souvent évoqués, mais les banques sont mal placées pour les porter.

Comment organiser cette éducation citoyenne ? Les livres qui s'adressent au grand public se révèlent peu porteurs, alors que la recherche académique encouragée par l'Université exige des publications pointues et se satisfait davantage de la mise en évidence d'un « effet pervers contre-intuitif » que d'un éclairage didactique des débats sur la régulation bancaire. Or, pour Jézabel Couppey-Soubeyran, l'enjeu de cette réappropriation citoyenne du débat est grand. Il en va d'un secteur bancaire qui serve mieux la collectivité mais peut-être aussi de la propre survie du secteur bancaire : « *si les banques continuent de résister à la mise en place d'un cadre réglementaire adapté, à la fois protecteur et responsabilisant pour leurs créanciers, banques et clients divorceront.* » Les « Fintech », ces *start-ups* qui repensent les services financiers et bancaires en s'appuyant sur la technologie, pourraient d'ailleurs presser ce divorce en démocratisant l'offre du secteur bancaire traditionnel.